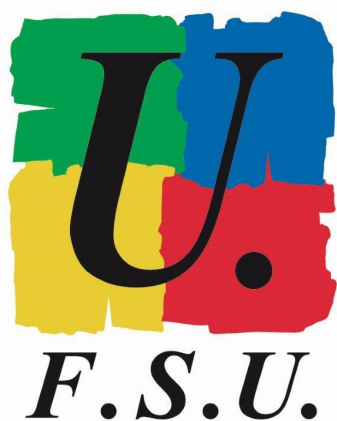


<https://www.snetap-fsu.fr/Ecologie-le-ministere-ferme-brutalement-une-de-ses-ecoles.html>



# Écologie : le ministère ferme brutalement une de ses écoles

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : mercredi 30 juin 2021

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

**L'école nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)\* est un centre de formation à compétence nationale** des ministères de la transition écologique, de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et de la Mer (MTE/MCTRCT/MM). Elle est implantée sur les sites d'Aix-en-Provence (environ 50 agents) et Valenciennes (environ 40 agents).

L'ENTE, au même titre que les autres écoles du MTE/MCTRCT/MM, est un centre de formation essentiel pour accompagner les objectifs ministériels de la transition écologique.

Mi-mai, lors d'une réunion avec les organisations syndicales représentatives intitulée « évolution de l'ENTE », non prévue au calendrier de l'administration, la secrétaire générale présentait, non pas l'évolution, mais la disparition programmée de l'école. Le lendemain, l'administration annonçait cette décision par visioconférence aux agent-es concerné-es.

La [FSU](#) dénonce la violence dont font preuve les ministres en annonçant de manière aussi brutale qu'inattendue la disparition de l'ENTE, sans aucun respect des règles en matière de prévention des [RPS](#) ; une nouvelle fois, le seul moteur est strictement budgétaire.

Cette décision s'appuie sur un diagnostic réalisé à charge, en cercle restreint, par un consultant privé ignorant les pratiques de la fonction publique. Il est réalisé en toute méconnaissance de la réalité de l'ENTE et au plus grand mépris des agent-es et de leurs compétences. Il laisse les agent-es face à la fermeture du site d'Aix en Provence et l'injonction de trouver du travail ailleurs.

Sans avoir mené une réflexion globale sur l'avenir et le réseau des écoles, l'administration se défend de faire disparaître les formations assurées par l'ENTE en intégrant une partie de celles-ci dans une autre école et le centre de formation ministérielle.

**La FSU exprime toute sa solidarité avec les agents-es de l'ENTE et constate une nouvelle fois que les urgences écologique et climatique restent un discours de façade et que ce gouvernement continue la destruction du service public chargé de mettre en oeuvre ces politiques.**

Les Lilas, le 29 juin 2021

\*L'ENTE forme les lauréats des concours et les agent-es admis par liste d'aptitude et examen professionnel de catégorie B.

Elle propose :

- Des formations professionnalisantes (niveau III bac +2) qui débouchent sur un titre de chargé-e de projet en aménagement du développement durable des territoires,
- Des classes préparatoires intégrées qui accueillent des étudiant-es ou demandeurs, demandeuses d'emploi et les préparent aux concours externes de catégorie B de TSDD et SACDD. Elles peuvent également préparer aux concours de A et B,
- Une licence en alternance « maintenance et gestion d'un patrimoine d'infrastructures (MGPI) » en partenariat avec le CNAM Paca et le [CFA](#) régional TP de Mallemort,
- Des modules de formation en ligne pour les élèves et en auto-formation pour tous les publics.

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH183/fsu-sign-horiz-vert-5-ba382.png>]